CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA

CUNSIGLIU DI U 27 LUGLIU 2026
CONSEIL DU 27 JUILLET 2026

PRUCESSU VERBALE
PROCÈS VERBAL

L'an deux mille vingt-six, le 27 juillet à 17h30, s'est réuni le Conseil communautaire au siège de la CAB, port de Toga, sur convocation du Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia, en date du 21 juillet 2026.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
ARMANET Guy, BIAGGINI Jean-Jacques, BATTESTI Gilles, BERETTI Hélène, BERTOLUCCI Marie-Christine, CALLIER Jeanne, CASTELLANI Pasquale, CIMINO Philippe, COLOMBANI Carulina, COVILLI Pierre-Antoine, GIAMARCHI Marie-Dominique, GUAITELLA-PALMIERI Corinne, LEONARDI Jean-Charles, LOMBARDO Florence, NATALI Josée, ORSINI Pierre, OLIVESI GUIDI Josepha, PADOVANI Marie-Hélène, PAPAZIAN Laurent, POGGI Marie-Claire, POLIFRONI Bruno, POZZO DI BORGO Louis, POGGI Rose-Marie, ROSSI Michel, SAVELLI Jean-Michel, SIMEONI Gilles, SIMONI-PIACENTINI Céline, STROMBONI Marie, TIERI Paul, VALERY-GRAZIANI Nathalie

ONT DONNE POUVOIR :
FILIPPI Françoise à STROMBONI Marie
GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda à NATALI Josée
LINALE Serge à SIMEONI Gilles
MORGANTI Julien à POGGI Marie-Claire
SIMONPIETRI Pierre-Michel à POZZO DI BORGO Louis
SIMONI Pierre-Baptiste à GIAMARCHI Marie-Dominique

ABSENTS :
BATTINI Nicolas, de GENTILI Emmanuelle, MONDOLONI Jean-Martin, SAVELLI Pierre

QUORUM : 21

Madame STROMBONI Marie, benjamine de l'assemblée, est désignée secrétaire de séance.

Avant l'ouverture de la séance le Président remercie l'ensemble des participants à la présentation du projet de territoire, la qualité des débats et des documents présentés.
Il regrette certains propos tenus par un membre de l'opposition et fera un point et réponses lors du prochain Conseil communautaire.

Approbation du PV du Conseil du 29 juin 2026
Adopté à l'unanimité.

Approbation des devis signés par le Président
Adopté à l'unanimité.

****

Finanze - Finances publiques

Attribution des fonds de concours aux communes
Rapporteur : Guy ARMANET
Adopté à l'unanimité.

Risorze umane - Ressources humaines

Créations d'emplois permanent à temps complet – Promotion interne
Rapporteur : Louis POZZO DI BORGO
Adopté à l'unanimité.

Cummanda publica - Commande publique

Attribution CAO - Marché n°2026-006COL - Fourniture de bornes aériennes d'apport volontaire destinées à la collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Bastia
Rapporteur : Louis POZZO DI BORGO
Prise d'acte à l'unanimité de l'attribution par la CAO.

Attribution CAO - Marché n°2026-005DTIST - Fourniture en matériaux et matériels divers pour le Centre technique de la Communauté d'Agglomération de Bastia (6 lots)
Rapporteur : Louis POZZO DI BORGO
Prise d'acte à l'unanimité de l'attribution par la CAO.

Attribution CAO - Avenant n°4 - Marché n°180027DTI - Lot 2 : Exploitation des installations thermiques, de production ECS et de ventilation des bâtiments communautaires de la CAB
Rapporteur : Louis POZZO DI BORGO
Prise d'acte à l'unanimité de l'attribution par la CAO.

Avis d'appel à manifestation d'intérêt (AMI) - Développement de nouvelles activités nautiques – Base nautique de l'A Rinella avec mise à disposition d'un espace de 20 m² – Convention d'occupation temporaire du domaine public (AOT)
Rapporteur : Louis POZZO DI BORGO
Adopté à l'unanimité.

Patrimoniu - Patrimoine

Conclusion de deux Autorisations d'Occupation Temporaire (AOT) constitutives de droits réels entre la CdC et la CAB et entre la CAB et la SAS SOLE 4 - Implantation d'une centrale photovoltaïque en toiture de l'auvent du complexe sportif de A Rinella - Parcelle BE 122. Commune de Bastia
Rapporteur : Louis POZZO DI BORGO
M. Gilles Simeoni quitte la salle et ne participe pas au vote.
Adopté à l'unanimité.

Istituzione - Institutions

Désignation d'un représentant à la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC)
Rapporteur : Louis POZZO DI BORGO
Adopté à l'unanimité.

****

Motion relative à la demande de renforcement urgent des moyens aériens de lutte contre les incendies
La motion est présentée par Guy Armanet, ancien Président du SIS 2B.
Prises de parole : Louis Pozzo di Borgo, Gilles Simeoni, Michel Rossi, Hélène Beretti.
Guy Armanet évoque aussi la possibilité de création d'une réserve de sécurité à l'échelle de la CAB.
La motion est adoptée à l'unanimité.